



**Démocratie et activités citoyennes - Appel à projets 2018-2019 à destination des opérateurs extérieurs**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- jusqu'au **01 juin 2018**

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite :

**Mot-clé :**

**Citoyenneté - Démocratie**

**Destinataires de la circulaire**

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux centres PMS.

**Signataire**

Ministre / Administration : **Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education**

**Contact**

[citoyennete@cfwb.be](mailto:citoyennete@cfwb.be)

Nombre de pages : 9

Madame, Monsieur,

La citoyenneté s'acquiert progressivement dans la diversité des apprentissages scolaires et des expériences collectives de l'école. Une des missions de l'école est de *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*

Pour initier des projets liés à la citoyenneté et à la démocratie scolaire, pour l'année scolaire 2018-2019, un appel à projets est proposé aux opérateurs extérieurs qui développent des initiatives dans les établissements scolaires tous niveaux confondus, dans les domaines suivants :

- l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté mondiale ;
- la connaissance du système judiciaire ;
- la lutte contre les inégalités scolaires et le renforcement de la scolarisation des élèves en grandes difficultés sociales, culturelles et familiales ;
- le renforcement scolaire dans les domaines des mathématiques, des sciences (chimie, physique et biologie), du numérique et de la lecture via des pratiques innovantes.

Le présent appel à projets soutient la préparation et la réalisation d'activités pédagogiques ainsi que la production et la diffusion d'outils d'information ou de sensibilisation en lien avec un des domaines proposés.

J'attire votre attention sur le fait que les candidatures doivent être rentrées pour le **15 juin 2018** au plus tard.

Je vous invite à découvrir le descriptif de ces offres ci-après.

En espérant que cet appel à projets suscite grandement votre intérêt à participer à cette dynamique, je vous souhaite un excellent succès dans vos démarches de prévention.

**La Ministre de l'Éducation,**

**Marie-Martine SCHYNS**

# Démocratie scolaire et activités citoyennes

## Appel à projets à destination des **opérateurs extérieurs**

**Pour l'année scolaire 2018-2019**, cet appel à projets propose de soutenir et valoriser les initiatives réalisées par des opérateurs extérieurs à destination des établissements scolaires, tous niveaux confondu, dans les quatre domaines suivants :

- **L'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté mondiale ;**
- **La connaissance du système judiciaire ;**
- **La lutte contre les inégalités scolaires et le renforcement de la scolarisation des élèves en grandes difficultés sociales, culturelles et familiales ;**
- **Le renforcement scolaire dans les domaines des mathématiques, des sciences (Chimie, Physique et Biologie), du numérique et de la lecture.**

### 1. Cadre

Cet appel à projets se situe dans la ligne de l'article 6 du Décret Missions, à savoir, préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

La mise en place de cet appel à projets poursuit principalement les **objectifs suivants** :

- éduquer les élèves dans les matières visées par l'appel à projets;
- renforcer la capacité de jugement critique, d'expression publique et d'ouverture des élèves.

#### **Type d'activités**

- **La préparation et la réalisation d'activités** d'un programme d'éducation en lien avec un des domaines proposés dans cet appel à projets. Dans les limites du budget disponible, une subvention de **3.000 €** pourra être octroyée à chaque projet sélectionné par tranche de 200 élèves touchés par le projet et ce, avec un maximum de **25.000€**. Un seul projet par opérateur pourra être soutenu.
- **La production et/ou la diffusion d'outils d'information ou de sensibilisation** portant sur un enjeu d'éducation aux matières visées présentement conçu au bénéfice du public scolaire. Dans les limites du budget disponible, une subvention de **5.000 €** pourra être octroyée à chaque projet sélectionné. Un seul projet par opérateur pourra être soutenu.

### 2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à projets est ouvert aux organismes extérieurs compris comme toute personne morale sans but lucratif parmi lesquelles :

- Les associations bénéficiant d'un agrément, d'une reconnaissance, ou d'une subvention garantie par une convention pluriannuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'un autre pouvoir public ;

- Les associations créées depuis plus d'un an, qui ne bénéficient pas d'un agrément ou d'une reconnaissance mais qui ont bénéficié d'une subvention de la part d'un service public en 2016 et/ou 2017.

Lorsque plusieurs organismes sont partenaires du projet, une convention explicitant les modalités de partenariat ainsi que les responsabilités assumées par chaque partie dans sa gestion et sa réalisation est établie.

Les projets doivent être introduits et signés via le formulaire prévu à cet effet.

### 3. Critères de sélection et indicateurs

Seront sélectionnés les projets qui répondent au mieux aux critères et indicateurs repris ci-dessous. Ceux-ci sont axés tant sur le **processus** que sur le **résultat**.

#### **Pertinence du projet**

- Adéquation à l'article 6 du Décret Missions ;
- Sens du projet par rapport au contexte spécifique ou local : lien avec le public des élèves, la dynamique de l'école, ... ;
- Finalités et valeurs développées - Apprentissages visés ;
- Le caractère innovant ;
- La participation active des élèves ;
- Interdisciplinarité – Transversalité ;
- Une des activités se tiendra pendant les jours blancs ;
- Transférabilité du projet (effet « boule de neige ») au sein de l'école, à l'extérieur.

#### **Dimensions pour les activités d'Éducation à l'Environnement, au Développement durable et à la Citoyenneté mondiale**

- Réflexion sur ce que nous sommes, la manière dont nous vivons ensemble et utilisons les ressources planétaires ;
- Stimuler la réflexivité environnementale et le respect de la nature ;
- Ouverture à l'Autre et à son environnement ;
- Compréhension des références démocratiques mondiales.

#### **Dimensions pour les activités centrées sur la connaissance du système judiciaire**

- Compréhension du rôle de la Justice dans le cadre de la séparation des Pouvoirs ;
- Découverte du système judiciaire, son fonctionnement et sa structure ;
- Approche de la construction du droit et son application concrète ;
- Réflexion sur le rôle de la justice dans une société démocratique ;
- Prise en compte de la défiance citoyenne à l'égard des institutions.

### **Dimensions pour les activités de lutte contre les inégalités scolaires et le renforcement de la scolarisation des élèves en grandes difficultés sociales, culturelles et familiales**

- Réflexion sur l'estime de soi, l'épanouissement personnel, le bien-être et la santé dans le cadre de l'apprentissage ;
- Education à l'attention des autres et à la solidarité ;
- La prise en compte de la relation Ecole/famille ;
- La préparation et renforcement de la scolarisation des élèves fragilisés socialement, culturellement et familialement.

### **Dimensions pour le renforcement scolaire en matière d'apprentissage des mathématiques, des sciences, du numérique et de la lecture**

- Initiation à des pratiques pédagogiques innovantes ;
- Projets atypiques en matière de coéducation.

### **Démarche pédagogique : mise en œuvre de méthodes actives**

- Sens de l'activité et des apprentissages pour les élèves ;
- Questionnement véritable des élèves ;
- Activités de recherche et de production ;
- Réalisation(s) concrète(s) et/ou action(s) vers l'extérieur ;
- Production d'outils concrets.

### **Priorités dans la sélection des activités**

- S'adressant à des publics issus de différents réseaux d'enseignement ;
- N'engageant pas de frais pour les bénéficiaires.

### **Utilisation de la subvention**

- La subvention couvre une partie ou la totalité des dépenses de fonctionnement, de transport, des frais de personnel, strictement nécessaires à la réalisation du projet. Les dépenses ont un lien direct avec la réalisation du projet.

## **4. Suivi du projet**

Chaque organisme sélectionné devra rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées. Ce rapport devra **nécessairement** reprendre les lignes du parcours pédagogique (compétences visées – étapes – méthode et supports pédagogiques utilisés – évaluation des apprentissages) ainsi qu'un bilan réflexif (témoignages des élèves, des enseignants). Dans cette perspective, un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection.

## 5. Procédure de sélection

Un **jury** sera mis en place et présidé par la DG Enseignement obligatoire. Il sera **composé** :

- du chargé de mission pour l'Education à la citoyenneté (DGEO) ;
- de deux représentants de la Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire ;
- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement fondamental ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement secondaire ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

**1°** Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 15 juin 2018**, par courriel à l'adresse suivante : [citoyennete@cfwb.be](mailto:citoyennete@cfwb.be).

Le chargé de mission pour l'Education à la citoyenneté se tient à la disposition des organismes extérieurs en cas de besoin: [emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be) - 02 690 85.39.

**2°** Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans le présent appel à projets.

**3°** Le jury communiquera les **résultats** de la sélection au plus tard le 30 août 2018.

**4°** Pour **le vendredi 30 juin 2019**, les opérateurs devront rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés.

**5°** Les **subventions** seront **liquidées** de la manière suivant : 80% dès la sélection du projet et 20% sur la base des justificatifs dans le courant du mois septembre 2019.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**APPEL À PROJETS DÉMOCRATIE SCOLAIRE ET ACTIVITÉS  
CITOYENNES**  
**VOLET À DESTINATION DES OPÉRATEURS EXTÉRIEURS**  
**Formulaire de candidature**

**À retourner pour le vendredi 15 juin 2018 au plus tard à l'adresse [citoyennete@cfwb.be](mailto:citoyennete@cfwb.be).**  
**Les dossiers remis au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte**

**Matière concernée** (\* Biffer les mentions inutiles) :

- L'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté mondiale ;
- La connaissance du système judiciaire ;
- La lutte contre les inégalités scolaires et le renforcement de la scolarisation des élèves en grandes difficultés sociales, culturelles et familiales ;
- Le renforcement scolaire dans les domaines des mathématiques, des sciences, du numérique et de la lecture.

**Type d'activités** (\* Biffer les mentions inutiles) :

- La préparation et la réalisation d'activités d'un programme d'éducation en lien avec un des domaines proposés dans cet appel à projets ;
- La production et/ou la diffusion d'outils d'information, de sensibilisation ou de nature pédagogique portant sur un enjeu d'éducation aux matières visées présentement conçu au bénéfice d'un public plus large que celui touché habituellement par l'opérateur.

**Dénomination exacte de l'organisme demandeur :**

## 1. Présentation du projet

**Titre :** .....

**Présentation succincte :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Nombre d'élèves concernés :**

**Niveau d'enseignement visé:** Fondamental ordinaire – Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé -  
Secondaire spécialisé \*

**Etablissements scolaires visés :**

**Portée géographique :**

**Période durant laquelle se déroule le projet :**

**Autres opérateurs extérieurs éventuels associés au projet :**

**Montant de la subvention sollicité :**

**Intervention financière des bénéficiaires du projet :**

## 2. Plan d'actions<sup>1</sup>

**Élément(s) déclencheur(s) :**

**Processus d'élaboration de votre projet :**

**Pertinence du projet :**

**Dimensions de la matière visée :**

**Démarches pédagogiques :**

**Résultats attendus :**

**Modalités d'évaluation du projet :**

---

<sup>1</sup> Pour chacune des rubriques suivantes, veuillez-vous rapporter aux critères de sélection et expliciter votre projet en référence à ceux-ci.

### 3. Porteur du projet

**Forme juridique :**

**Adresse :**

**Nom et prénom du délégué à la gestion journalière ou le responsable habilité à signer les accords financiers :**

**Tél. :**

**Courriel :**

**Nom et prénom de la personne responsable du projet :**

**Tél. :**

**Courriel :**

**Numéro de compte IBAN de l'organisme demandeur :**

**Agréments ou autres subventions réglementées récurrentes dont bénéficie l'organisme demandeur :**

**Subventions éventuellement attribuées par la Fédération Wallonie-Bruxelles durant les deux années antérieures :**

<b>Année</b>	<b>Département</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du projet</b>

**Documents à joindre obligatoirement au présent formulaire :**

- Un dossier de présentation des activités proposées,
- Les statuts de la personne morale,
- Les comptes de résultats et le bilan,
- Le budget global de l'opération.

**Certifié sincère et véritable,**

**Etabli par :**

**Le**

**(Nom – Prénom – Fonction)**

**Signature :**